

Aviva Construction

Élaborée pour vous protéger à chaque phase. Conçue pour vous permettre d'exceller à chaque étape.

La construction est aujourd'hui plus complexe que jamais — les délais serrés, la volatilité des coûts, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les attentes accrues des parties prenantes exigent plus que des solutions d'assurance fragmentées.

Aviva Construction réunit tout ce qu'il vous faut en une seule solution.

Une offre d'assurance globale et diversifiée pour les entrepreneurs, qui prévoit à la fois l'expertise sur l'assurance, les cautionnements, la gestion des risques et des sinistres – le tout fourni par une seule équipe, du début jusqu'à la fin de votre chantier.

Un partenaire. En toute confiance.

Contrairement aux assureurs traditionnels qui se concentrent sur les polices individuelles, Aviva adopte une approche globale du portefeuille, axée sur le cycle de vie d'un projet – en alignant la couverture, les capitaux et l'analyse des risques, avant le début des travaux jusqu'à l'achèvement de ceux-ci.

Nous mobilisons l'expertise qu'il faut, au moment où ça compte pour vous aider à :

- prendre des décisions plus judicieuses, fondées sur des données
- réduire la volatilité des chantiers et des portefeuilles
- faire votre travail en toute confiance – quelle qu'en soit l'ampleur ou la complexité.

Les solutions intégrées de bout en bout d'Aviva évoluent avec votre chantier, de sorte que vous soyez protégé du début jusqu'à la fin.



Pourquoi choisir Aviva

Approche traditionnelle

Offre fragmentée, réactive, articulée autour de polices individuelles

Nous ne nous contentons pas d'assurer des chantiers, nous vous aidons à concrétiser votre projet avec succès, de la première étape jusqu'à la toute fin.

Aviva Construction

Offre intégrée, proactive, axée sur le cycle de vie du chantier

Protection sans faille

Nous proposons une offre complète de solutions conçues pour fonctionner ensemble :

Principales garanties pour la construction

- Risques en cours de construction/Assurance des chantiers

Pour couvrir les pertes ou les dommages matériels qui surviennent pendant la construction, y compris ceux atteignant les matériaux, les structures et les travaux temporaires.

- Wrap Up

Pour couvrir la responsabilité de toutes les parties prenantes au chantier, évitant ainsi les trous de garantie, les litiges et la complexité administrative, tout en améliorant la prévisibilité des coûts.

Élargissement des solutions financières et de gestion des risques

- Programme de cautionnements avec capacité évolutive adaptée à votre croissance
- Biens et Responsabilité civile
- Automobile des entreprises
- Matériel d'entrepreneur et Bris de machines

Protection contre les intempéries et les retards

- Assurance paramétrique

Paiements prédéfinis déclenchés par des événements météorologiques mesurables (précipitations, température, etc.), vous permettant de mieux gérer les retards, de protéger le flux de trésorerie et de réduire l'incertitude sans attendre le règlement traditionnel des sinistres.

Des protections plus spécialisées

- Une assurance pour la défaillance des sous-traitants
- Une assurance responsabilité professionnelle pour projet spécifique

L'avantage Aviva : une expertise intégrée

1. Approche d'équipe unifiée

Une seule équipe coordonnée qui rassemble les services de la souscription, de l'ingénierie des risques, des cautionnements et de l'indemnisation, de sorte que rien ne tombe dans l'oubli.

2. Forte spécialisation dans le domaine de la construction

Une expertise sectorielle adaptée à votre type de chantier, qu'il s'agisse d'une construction commerciale ou d'une infrastructure à grande échelle.

3. Ingénierie avancée des risques

Les Solutions de gestion des risques d'Aviva (SGRA), pour vous aider à déterminer et à gérer les risques à un stade précoce :

- Calendrier et planification du chantier
- Sécurité et exécution des travaux sur le chantier
- Gestion de la flotte et du matériel.

4. Alignement global des risques

Nous tenons compte des risques, du capital et de la performance pour vous offrir un programme d'assurance qui non seulement vous protège, mais stimule également la croissance de votre entreprise.

Pour créer un avenir durable, il faut agir

Bâtir un avenir durable nécessite une action coordonnée entre les différents secteurs d'activité. À Aviva, nous avons l'ambition de devenir une entreprise à « zéro émission nette » d'ici 2040¹. Dans le cadre de cet engagement, nous soutenons les clients du secteur des énergies renouvelables et les industries de la construction qui contribuent à la réalisation de ces projets.





Bâtir en toute **confiance**.

Pour en savoir plus sur la façon dont Aviva Construction peut vous soutenir dans votre prochain projet, contactez votre courtier.

[aviva.ca/fr](https://www.aviva.ca/fr)

¹www.aviva.ca/fr/a-propos-de-nous/durabilite/action-climatique

Les renseignements contenus dans le présent document sont fournis uniquement à titre indicatif. Les produits d'assurance et de cautionnements décrits dans ce document sont assujettis aux dispositions, conditions, restrictions et exclusions figurant dans le libellé de nos polices d'assurance. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre courtier ou votre rédacteur production Aviva. Les polices sont émises par Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada ou par des assureurs locaux et réassurées par Aviva, Compagnie d'Assurance du Canada. Les services de gestion des risques et d'indemnisation sont fournis par Aviva Canada Inc. et un réseau de partenaires externes. Aviva et le logo d'Aviva sont des marques de commerce utilisées sous licence. Le présent guide a été conçu aux fins de diffusion au Canada.

CS-26-12822 06/26

 **AVIVA**